

L'AÉROCLUB DES ALPILLES

L'aéroclub des Alpilles nous a accueillis dans un planeur afin de réaliser des prises de vues aériennes et enrichir la photothèque municipale. L'occasion de (re)découvrir un club centenaire.

À proximité du hangar, l'ambiance est joviale et détendue. Les novices trépignent d'impatience à l'idée de faire leur baptême de l'air, les membres de l'association donnent les principales instructions et les pilotes se relaient dans un ballet aérien incessant. Tous les bénévoles et les 4 salariés s'entraident, et tout le monde est le bienvenu ! Une frénésie qui dure depuis près d'un siècle...

Un siècle d'histoire

C'est en effet en 1924 que le commandant Joseph Thoret, alias « Thoret Mont-Blanc », qui habitait dans une ancienne carrière romaine à 100 mètres à l'ouest du mas la Pyramide, crée l'École des Remous,

destinée à apprendre aux pilotes d'avion militaire à maîtriser leurs appareils dans les fortes turbulences. Le site atypique de Romanin, avec la chaîne des Alpilles perpendiculaire au mistral, s'avère parfait pour la discipline et l'étude des vents rabattants et ascendants.

Il y vole durant 9h04, hélice calée, avec un passager de 90kg, sur un HD-14 (avion biplace d'entraînement militaire) ; un exploit parmi de nombreux autres, qui préfigure l'arrivée imminente des vélivoles.

Après la Seconde Guerre mondiale, Thoret abandonne ce type de formation et utilise plutôt le site pour réaliser des records de durée en planeur. Un premier record de 12 heures est alors réalisé par l'équipage Dehocq-Soumille, largement battu dans la décennie suivante, avec le record absolu de 57h10 réalisé par l'équipage Couston-Dauvin en avril 1954.

« En 1963, alors que le site était fermé depuis plus d'un an, Marius Chauvet et ses

comparses, dont Maurice Gros, habitués du lieu, décident de monter l'association que l'on connaît aujourd'hui – l'aéroclub de Saint-Rémy les Alpilles – afin d'utiliser la pente de manière pédagogique après l'arrêt des records mondiaux de durée » nous raconte **Alba Chaine**, membre du bureau original.

Aujourd'hui, l'association présidée par **Dominique Loewenstein** compte environ 250 membres qui pratiquent le vol en planeur sans interruption, toute l'année, dont de très jeunes pilotes (voir notre article dans le *Journal de Saint-Rémy* n°47).

Une formation pour jeunes pilotes

Il est possible de commencer l'apprentissage dès l'âge de 13 ans, dès lors que l'on peut porter un parachute de secours. Il faudra ensuite attendre ses 14 ans pour voler seul et 16 ans pour pouvoir être breveté.

La formation est prise en charge partiellement par

contrebas de la piste. C'est à la fois plus rapide, plus économique et surtout plus écologique.

En 2022 enfin, l'aéroclub a apporté un appui technique essentiel à Jean-Baptiste Loiselet (le bien nommé), dans la création du premier planeur photovoltaïque, qui décolle avec un moteur électrique alimenté par une batterie (lire *Journal de Saint-Rémy* n°66). Une innovation qui peut révolutionner la discipline !

CRÉATION D'UN AÉRO-CLUB St-RÉMOIS



la présidence de l'assemblée. MM. Mauron, Gerin, Chauvet, le commandant Thoret.

Pour ne pas voir disparaître le centre de « Romanin-les-Alpilles », quarante-cinq personnes comprenant : des pilotes, des vélivoles, des techniciens de l'aviation, des amis du Centre de Romanin, se sont réunis récemment à la mairie de Saint-Rémy, dans le but de former un aéro-club saint-remois et se faire attribuer le terrain de Romanin-les-Alpilles, avec ses aménagements et son matériel volant.

M. Marius Chauvet, un ancien de Romanin, a été désigné par l'assemblée pour présider cette réunion, à l'issue de laquelle il est nommé président de l'Aéro-Club des Alpilles, il nomme aussitôt dix membres de l'assemblée qui feront partie du bureau, pour finalement s'arrêter à vingt-quatre membres qui occuperont les fonctions suivantes : présidents d'honneur : M. Vigne Louis, maire et conseiller général, et le commandant Thoret ; commission municipale : MM. Desfons, premier adjoint ; Mauron et Gerin, conseillers municipaux ; président actif : M. Chauvet Marius ; vice-présidents : MM. Couston Henri, Mistral-Bernard Gilbert, Ta-

chini, Réale Jules ; secrétaire général : M. Gros Maurice ; adjoints : MM. Jouveau, Marc ; trésorier : Maurissane ; adjoints : Olivier Roger, Bonnein Marius ; assesseurs : Mme Chaine, MM. Couston Alain, Pérez, Boudet, Augier, Espigue, Deport, Téton, Fèvre.

Il reste beaucoup de chemin à parcourir : de la création de l'Aéro-Club à la prise de possession du centre de Romanin-les-Alpilles.

Nous souhaitons bonne chance à tous ces dévoués membres du bureau de l'Aéro-Club, et félicitons ceux qui ont eu le courage de s'attaquer à une tâche aussi difficile.

F. A.

l'État, qui souhaite « rajeunir » la discipline ; à Saint-Rémy, on peut dire que l'objectif est atteint, avec 178 pilotes de moins de 20 ans, dont 45 de moins de 16 ans.

Que vous soyez curieux, que vous souhaitiez vous promener, faire un baptême de l'air ou apprendre à piloter, n'hésitez pas à aller faire un tour du côté du Mazet de Romanin pour découvrir ce lieu chargé d'histoire, dans lequel de nombreux films ont été tournés : *Le Transporteur* avec Jason Statham (2001), *La Fille du puisatier* de et avec Daniel Auteuil (2010) et plus récemment le téléfilm *Les yeux grands fermés* avec Muriel Robin (2022).

Le vol à voile, sport écolo

Le planeur permet de parcourir des dizaines, voire des centaines de kilomètres sans carburant, si ce n'est celui de l'avion remorqueur pendant quelques minutes pour donner l'impulsion. Mais contrairement aux idées reçues, lorsque les vents le permettent, les planeurs décollent à l'aide d'un câble, tiré par un treuil situé à 1 km en